

IDENTIFIER LES CONSIDERATIONS CARACTERISTIQUES D'UN ACHAT RESPONSABLE

Approche environnementale

Approche sociale

Approche économique

Limitation des consommations/seconde main/réemploi

Réutilisation des équipements

- Mobilier de bureau de seconde main

Traitement fin de vie

Limitation des déchets

- Aucun conditionnement jetable : pas d'utilisation de carton ni d'adhésif
- Affilié à la REP Déchets d'Eléments d'Ameublement
- Limite les déchets des entreprises en réemployant le mobilier

Insertion par l'activité économique

Emploi de personnes en réinsertion

- Entreprise d'Insertion par l'Activité Economique (IAE)

Economie circulaire

Circuit court

- Développement de l'économie collaborative et circulaire
- Enlèvement- tri- contrôle qualité- stockage -livraison par la même entreprise

IDENTIFIER LES IMPACTS POTENTIELS DU MARCHÉ

Recours à des produits plus responsables

Participe à l'insertion, l'égalité des chances et la diversité

S'inscrit dans une économie circulaire de réemploi

A savoir

- Bilan RSE établi pour chaque facture avec nombre heures d'insertion et émissions carbone économisées

PARCOURS RELATIONS FOURNISSEURS ET ACHATS RESPONSABLES (RFAR)



Premier acteur public de la santé labellisé RFAR, le Resah soutient le(s) fournisseur(s) dans le développement d'une démarche d'achats responsables. Pour en savoir plus, rendez-vous sur notre site Internet [ici](#).

Engagement du fournisseur dans le parcours RFAR :

NON	• Signataire de la charte RFAR
NON	• Détenteur du label RFAR

Engagement du fournisseur dans d'autre(s) label(s) ou certification(s) :

NON	• /
OUI	• en cours de certification B-Corp

VALORISER L'ACHAT RESPONSABLE

Le Resah vous informe sur des éléments valorisables dans le cadre de votre démarche Achat Responsable.
Pour en savoir plus, rendez-vous sur la page dédiée [ici](#).

	Elément valorisable	Catégorie
x	Montant d'achat souscrit auprès du Resah (en euros)	Part de marchés auprès d'un acteur engagé
x	Montant d'achat souscrit auprès de fournisseurs labellisés ou/et signataires de la charte RFAR (en euros)	
x	Marché comportant des considération(s) environnementale(s)	Part de marchés comportant des considérations responsables au sens du PNAD
x	Marché comportant des considération(s) sociale(s)	
x	Emissions carbone évitées	Indicateur d'impact spécifique au marché
x	Heures d'insertion	